



Vue du tube rayé du canon de l'une des quatre casemates de la batterie de Longues-sur-Mer (casemate n° 2 depuis l'est)

IVR53_20051400080NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation